

QUOI DE NEUF



Bulletin Municipal
N° 34
JUN 2014

À MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE ?

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 28 Mars, la première réunion du conseil municipal a eu lieu dans la salle des mariages avec, à l'ordre du jour, l'élection du Maire et de ses Adjoints.



Michel LAMY (1), Maire

Conseiller Communautaire (3^{ème} vice-Président)

Marie-Claire FLORET (2), 1^{ère} Adjointe

Conseiller Communautaire

Francis STEVENNE (3), 2^{ème} Adjoint

Conseiller Communautaire

Jean-Michel LATOUR (4), 3^{ème} Adjoint

Jean-Michel MARCHANDIAU (5), Délégué aux finances

Conseiller Municipal

Valérie NOBLET (6), Conseillère Municipale

Conseillère Communautaire (7^{ème} vice-Présidente)

Jean BOTELLA (7), Conseiller Municipal

Conseiller Communautaire et Conseiller Général

Bruno BOUTIER (8), Conseiller Municipal

Patrice NONAT (9), Conseiller Municipal

Brigitte MOYEMONT (10), Conseillère Municipale

Nathalie GUILLEMINOT (11), Conseillère Municipale

Nadine DURAND (12), Conseillère Municipale

Elisabeth PARIAT (13), Conseillère Municipale

Sophie CHAUVE (14), Conseillère Municipale

Adrien ROBIN (15), Conseiller Municipal

LE MOT DU MAIRE



Vous m'avez reconduit dans la fonction de Maire lors des dernières élections municipales du 23 mars dernier. Je tiens, au nom de l'ensemble de mes colistiers et en mon nom, à remercier chaleureusement toutes les Maiziéronnes et tous les Maiziérons qui ont bien voulu nous apporter leurs suffrages, non seulement en signe de reconnaissance pour le travail effectué au cours du mandat précédent, mais également en signe de confiance pour l'avenir, notamment en matière de gestion communale. La campagne électorale est maintenant terminée, l'action municipale se poursuit. Notre projet est ambitieux mais toutefois réaliste. Nous le mènerons avec le souci de la morale publique et de l'intérêt général en vous garantissant une gestion rigoureuse.

Nous serons à l'écoute de chacun et au service de tous. Ces valeurs fondent notre engagement municipal. Vous pouvez être assurés que nous ne ménagerons ni notre temps ni notre peine pour œuvrer en permanence avec une vraie vision d'avenir pour Maizières, et ce afin d'améliorer sans cesse votre quotidien.

Comme par le passé, je reste mobilisé dans l'action municipale, assisté de 3 adjoints et d'un conseiller municipal délégué. Chacun d'entre eux travaille avec des groupes de conseillers municipaux au sein de commissions bien définies. Je vous propose de découvrir le fonctionnement de cette nouvelle équipe municipale.

LES ADJOINTS AU MAIRE ET DÉLÉGUÉ



Marie-Claire FLORET

1^{ère} Adjointe, chargée des affaires scolaires, de l'Accueil de Loisirs, de la restauration scolaire et du fleurissement. Retraitée, je suis née à Maizières et j'y ai toujours vécu.

☎ 03 24 25 22 14 ou 06 70 74 81 21



Francis STÉVENNE

2^{ème} Adjoint, chargé de l'environnement, de la communication et de la gestion du cimetière.

Retraité, je suis né à Maizières il y a 60 ans et je suis resté attaché à mon village.

☎ 03 25 24 72 34 ou 06 74 43 22 14



Jean-Michel LATOUR

3^{ème} Adjoint, chargé de la voirie, des bâtiments communaux, du service technique et des espaces verts.

Retraité, j'ai 56 ans et j'habite Maizières depuis 1987.

☎ 03 25 24 25 35 ou 06 71 06 60 81



Jean-Michel MARCHANDIAU

Conseiller Municipal, Délégué aux finances Directeur France d'une enseigne spécialisée, j'ai 55 ans et j'habite Maizières depuis 2003.

☎ 03 25 25 20 41 ou 06 80 73 01 78

LISTE DES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS

S.D.E.A. Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube

Titulaire : Jean-Michel LATOUR

Suppléant : Michel LAMY

S.D.D.E.A. (Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube)

Titulaire : Michel LAMY

Suppléant : Marie-Claire FLORET

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE ROMILLY-SUR-SEINE

Titulaires : Sophie CHAUVE - Nathalie GUILLEMINOT

Suppléants : Elisabeth PARIAT - Valérie NOBLET

C.O.S.E.C. (Syndicat Intercommunal pour la Gestion et la Construction du nouveau CES et de ses Installations Sportives)

Titulaires : Valérie NOBLET - Adrien ROBIN

Suppléants : Sophie CHAUVE - Jean-Michel LATOUR

LISTE DES COMMISSIONS

AFFAIRES SCOLAIRES - ACCUEIL DE LOISIRS ET RESTAURATION SCOLAIRE

Michel LAMY - Marie-Claire FLORET - Francis STÉVENNE - Valérie NOBLET - Jean-Michel MARCHANDIAU - Sophie CHAUVE
Nadine DURAND - Nathalie GUILLEMINOT - Brigitte MOYÉMONT - Elisabeth PARIAT

APPELS D'OFFRES

Titulaires : Michel LAMY - Marie-Claire FLORET - Jean BOTELLA - Jean-Michel LATOUR

Suppléants : Elisabeth PARIAT - Valérie NOBLET - Francis STÉVENNE

ASSAINISSEMENT

Michel LAMY - Marie-Claire FLORET - Francis STÉVENNE - Jean-Michel LATOUR - Jean-Michel MARCHANDIAU - Valérie NOBLET
Jean BOTELLA - Bruno BOUTIER - Sophie CHAUVE - Nadine DURAND - Nathalie GUILLEMINOT - Brigitte MOYÉMONT
Patrice NONAT - Elisabeth PARIAT - Adrien ROBIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Michel LAMY

Membres du Conseil : NOBLET Valérie - DURAND Nadine - Brigitte MOYÉMONT - Adrien ROBIN

Membres extérieurs : Marie-Claire GEFFROY - Francine MÉNUEL - Guy CHOISELAT - Christian ARNOULD

COMITÉ DES FÊTES ⇒ A.M.L.S. (Monique PRÉVOT a été récemment élue Présidente)

Michel LAMY - Marie-Claire FLORET - Francis STÉVENNE - Jean-Michel LATOUR - Jean-Michel MARCHANDIAU - Valérie NOBLET
Jean BOTELLA - Bruno BOUTIER - Sophie CHAUVE - Nadine DURAND - Nathalie GUILLEMINOT - Brigitte MOYÉMONT
Patrice NONAT - Elisabeth PARIAT - Adrien ROBIN

COMMUNICATION

Michel LAMY - Valérie NOBLET - Sophie CHAUVE - Nadine DURAND - Nathalie GUILLEMINOT - Brigitte MOYÉMONT Patrice
NONAT - Adrien ROBIN - Francis STÉVENNE

FINANCES

Michel LAMY - Marie-Claire FLORET - Francis STÉVENNE - Jean-Michel LATOUR - Jean-Michel MARCHANDIAU - Valérie NOBLET
Jean BOTELLA - Bruno BOUTIER - Sophie CHAUVE - Nadine DURAND - Nathalie GUILLEMINOT - Brigitte MOYÉMONT
Patrice NONAT - Elisabeth PARIAT - Adrien ROBIN

FLEURISSEMENT

Michel LAMY - Marie-Claire FLORET - Sophie CHAUVE - Nadine DURAND - Brigitte MOYÉMONT - Valérie NOBLET - Elisabeth PARIAT

P.L.U.

Michel LAMY - Marie-Claire FLORET - Francis STÉVENNE - Jean-Michel LATOUR - Jean BOTELLA - Bruno BOUTIER - Sophie CHAUVE

COMPTES-RENDUS DES DERNIÈRES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Conseil Municipal du 23 janvier 2014 (20h30)



- Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de vendre la maison sise 7 rue Joliot Curie à M. David PLUOT, actuel locataire, au prix de 63 000 €. Le logement est entouré d'un terrain de 684 m². Le prix de vente a été fixé après avis du Service des Domaines.
- Il a également été décidé de céder une parcelle de 6530 m², lieudit « le Bout des Ruelles », desservie par la rue Jules Ferry (ancien terrain de football), à la Société Aube Immobilier pour l'aménagement d'un lotissement de 12 pavillons locatifs réservés aux seniors. Après consultation du Service des Domaines, le prix a été arrêté à 27 €/ m², soit un prix global de vente à 176 310 €.
- Suite à la demande des parents d'élèves et des enseignants lors du dernier Conseil d'École, il a été décidé d'équiper la porte d'entrée de la cour de l'école d'une serrure électrique à commande à distance, et ce afin de mieux contrôler les entrées et sorties en dehors des heures d'ouverture de l'école. La société EGBI CHRETIEN de Saint Mesmin a été retenue pour l'installation de cet équipement, dont le coût s'élève à 2 178 € TTC.
- Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine (CCPRS) portant sur la compétence « transports ». Le but de cette modification est d'améliorer le service de transport de personnes, actuellement géré par les services du Département de l'Aube ainsi que par la ville de Romilly. Ce service sera transformé en transport collectif d'intérêt communautaire afin de mettre en place un service régulier de transport public. Une étude préalable a été menée pour définir les besoins des communes membres situées dans le périmètre de la CCPRS. Cette étude, à laquelle vous avez participé, a révélé une forte demande en matière de transport interurbain. C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place une ligne régulière de bus entre Maizières, Pars-les-Romilly et Romilly, avec deux allers-retours par jour, ainsi qu'un système de Transport à la Demande (TAD) sur les communes de Crancey, Saint-Hilaire et Gélannes. Ce service devrait être créé dès l'automne.

Fin de la séance à 23h



Conseil Municipal du 27 février 2014 (20h30)



- Le Conseil Municipal a décidé de faire l'avance des frais de raccordement au réseau public de distribution d'électricité du futur restaurant situé 14 boulevard Antoine de Saint Exupéry, sur le Parc de l'aérodrome, pour un montant de 2 633.98 € TTC. Cette contribution nous sera remboursée par le promoteur dès l'ouverture du restaurant.
- La mise à jour du tableau de classement de la voirie communale était nécessaire afin d'y intégrer les nouvelles rues du lotissement du Clos des Roy ⇒ le linéaire total du domaine public communal est désormais passé à 17 830 mètres (au lieu de 17 176 mètres en 2013). Il faut savoir que ce linéaire sert au calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (subvention allouée par l'État aux collectivités).
- Le taux de fréquentation des enfants à l'Accueil de Loisirs « les Galopins » est en progression constante, notamment les mercredis et pendant les vacances scolaires. Cela engendre une charge de travail supplémentaire de plus en plus importante liée principalement à la préparation des activités. En conséquence, il a été décidé de transformer le poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps non complet (31/35), occupé par Julien COSSET, en poste à temps complet (35 heures).

Diverses acquisitions ont été décidées :

- ◆ Un ordinateur portable pour l'Accueil de Loisirs « les Galopins ». Le devis de la Société GEYSER INFORMATIQUE, installée à Maizières, a été retenu pour un montant de 1 140 € TTC.
- ◆ Une caméra de surveillance pour le bureau d'accueil de la Mairie. La Société REXEL à la Chapelle-Saint-Luc, a fourni ce matériel pour un montant de 526,87 € TTC.

Fin de la séance à 22h.



Conseil Municipal du 14 mars 2014 (20h30)



Cette séance a été consacrée principalement au vote du Compte Administratif 2013 et du Budget Primitif 2014 du Service des Eaux et de la Commune.

■ Service des Eaux :

- ◆ Le Compte Administratif 2013 laisse apparaître un excédent cumulé (investissement / exploitation) de 225 789 €.
- ◆ Le Budget Primitif 2014 s'équilibre en section d'investissement à 237 181 €. La section d'exploitation fait apparaître un excédent de 206 586 € compte tenu d'un total de recettes de 410 339 € et de dépenses de 203 753 €.
- ◆ Les prix de l'eau et de l'abonnement sont fixés pour l'année 2014 :
 - Part fixe abonnement..... 40 € / an.
 - Part proportionnelle de 0 à 120 m³..... 1,15 €.
 - Au-delà de 120 m³..... 1,05 €.

■ Commune :

- ◆ Le Compte Administratif 2013 fait apparaître un **solde global positif de 118 621,79 €** (restes à réaliser inclus), qui se décompose ainsi :
 - En section de fonctionnement, les recettes s'élèvent à 1 382 375,33 € et les dépenses à 962 224,39€, d'où un excédent de 420 150,94 €.
 - En section d'investissement, les recettes s'élèvent à 275 761,42 € et les dépenses à 577 290,57 €, soit un déficit de 301 529,15 €.

L'excédent de fonctionnement de 420 150,94 € de l'exercice 2013 a été affecté comme suit :

Affectation en section d'investissement (pour combler le déficit)..... 301 529,15 €
Report en section de fonctionnement (recettes) 118 621,79 €

- ◆ Au vu de ces résultats comptables satisfaisants, les taux d'imposition, qui n'ont pas été modifiés depuis 2009, sont maintenus pour 2014 :
 - Taxe d'habitation.....19.78 %
 - Foncier bâti.....13.37 %
 - Foncier non bâti.....20.27 %
 - C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises)15.20 %
- ◆ Le budget communal 2014 s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 1 181 400 € et pour la section d'investissement à 1 610 271 €.

Voici les principaux investissements qui seront réalisés en 2014 :

- ◆ **Construction d'une Maison des Associations en remplacement du Local Club** devenu vétuste ⇒ 483 000 € HT, financée en partie comme suit :
 - ↳ Subventions diverses → d'un montant total de 132 000 € :
 - Conseil Général.....80 000 €
 - Pays de Seine en Plaine Champenoise (Région).....40 000 €
 - Réserve Parlementaire (Etat)12 000 €
 - ↳ Fonds propres de la Commune → 351 000 €, provenant **en partie** de la vente :
 - du terrain rue de l'Essy48 000 €
 - de l'ancien terrain de football176 310 €
 - de la maison d'habitation rue Joliot Curie.....63 000 €
- ◆ Rénovation du chemin de la Pie en face l'I.M.E. LE VERGER FLEURI : 145 000 € TTC, entièrement financée sur les fonds propres et déjà budgétée en 2013.
- ◆ Acquisition d'un camion de pompier d'occasion entièrement rénové et remis aux normes par une société spécialisée : 28 140 € financée sur les fonds propres.

- ◆ **Rénovation et agrandissement de l'Accueil de Loisirs « les Galopins »** ⇒ 461 000 € HT, financés en partie comme suit :

↳ Subventions diverses → d'un montant total de 255 576 € :

- Etat (DETR)110 600 €
- Pays de Seine en Plaine Champenoise (Région) 92 486 €
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) 37 490 €
- Réserve parlementaire 15 000 €

↳ Emprunt* → 205 424 €

* Nous pouvons nous permettre d'emprunter cette somme puisque notre taux d'endettement a baissé de 3.53 % en 3 ans, passant de 14.53 % en 2010 à 11 % en 2013.

- ◆ Création de 2 avaloirs sur la RD 619 afin d'absorber les flaques d'eau stagnantes dues à l'affaissement des bordures de trottoirs : 22 552€ TTC.
- ◆ Création d'un aménagement de sécurité du virage à angle droit rue Joliot Curie, suite au positionnement de plusieurs feux flash clignotant 24 heures sur 24 : 5 000 €.
- ◆ Acquisition de divers matériels pour la voirie : tondeuse, débroussailleuse, motoculteur : 4017€.

Conseil Municipal du 3 avril 2014 (20h30)

L'ordre du jour de ce premier conseil municipal a été principalement axé sur l'élection des conseillers municipaux au sein des différentes Commissions et des différents Syndicats.

- Le Conseil Municipal a accepté le devis proposé par le Syndicat Départemental de l'Energie de l'Aube (SDEA) pour l'extension et la rénovation de l'éclairage public du chemin de la Pie, afin de compléter le programme d'aménagement de voirie. Le coût des travaux est estimé à 4 560 € TTC. Une subvention de 2 660 € est accordée par le SDEA → reste donc à charge de la commune 1 900 €.
- L'élargissement du chemin de la Pie, face à l'IME « le Verger Fleuri », est devenu nécessaire pour la création de places de stationnement réservées aux personnes handicapées, et d'une aire de retournement destinée à faciliter l'accès des bus et des véhicules de secours. Le Conseil Municipal a donc décidé d'acquérir une bande de terrain de 299 m² (le long dudit chemin) qui sera prélevée sur une parcelle de terre appartenant à Mme PAYEN Madeleine. Cette acquisition fera l'objet d'un acte de vente au profit de la commune au prix de 36 € / m², soit un montant total de 10 764 € hors frais de notaire.

Fin de la séance à 23h30.

La réforme des rythmes scolaires

Le Conseil Municipal a décidé de budgéter 45 000 € supplémentaires en section de fonctionnement afin de gérer au mieux la réforme des rythmes scolaires imposée par le Ministère de l'Education Nationale. La collectivité proposera **gratuitement** aux enfants des N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires) induites par cette réforme. En raison du surcroît de travail engendré par ces nouvelles activités, un nouvel animateur de Centre diplômé sera recruté pour la rentrée scolaire de septembre.

Suite à un précédent sondage effectué auprès des parents d'élèves, les horaires d'école avaient été arrêtés par délibération du 14 novembre 2013 (cf. Quoi de Neuf n° 33 de décembre 2013).

Ainsi, les plages horaires (enseignement et Nouvelles Activités Périscolaires) sont fixées comme suit :

- | | | |
|------------|---|-------------------------|
| - Lundi | ➤ Classe : 8 h 45 / 11 h 45 – 13 h 45 / 15 h 45 | NAP : 15 h 45 / 16 h 30 |
| - Mardi | ➤ Classe : 8 h 45 / 11 h 45 – 13 h 45 / 15 h 45 | NAP : 15 h 45 / 16 h 30 |
| - Mercredi | ➤ Classe : 8 h 45 / 11 h 45 | |
| - Jeudi | ➤ Classe : 8 h 45 / 11 h 45 – 13 h 45 / 15 h 45 | NAP : 15 h 45 / 16 h 30 |
| - Vendredi | ➤ Classe : 8 h 45 / 11 h 45 – 13 h 45 / 15 h 45 | NAP : 15 h 45 / 16 h 30 |

Dès la rentrée de septembre, de nombreux ateliers éducatifs et ludiques vont être mis en place et nous comptons sur les parents pour y inscrire leur(s) enfant(s). Cécile, notre directrice de l'accueil de loisirs "les Galopins", se fera un plaisir de répondre à vos questions et de prendre, dès maintenant, les inscriptions pour les N.A.P.

Conclusion :

En lisant ces quelques lignes, vous avez pu remarquer que l'action municipale se poursuit. D'importants travaux vont avoir lieu dans certains secteurs, notamment à proximité du l'accueil de loisirs, du local club et de l'ancien terrain de football. Aussi, je vous demanderai d'avoir un peu d'indulgence vis-à-vis des nuisances qui seront incontestablement occasionnées, afin de permettre un fonctionnement optimal des chantiers.

A l'approche de la période estivale, je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, de très bonnes vacances ensoleillées. Qu'elles soient sources de détente, de repos et de bien-être.

M. LAMY, Maire.

Les cinq Conseillers Communautaires de Maizières-la-Grande-Paroisse sont: Michel LAMY (3ème vice-Président)
Valérie NOBLET (7ème vice-Présidente) - Jean BOTELLA - Marie-Claire FLORET et Francis STÉVENNE

Séjours de vacances au centre de vacances "LES AMBERTS"



La Communauté de Communes organise, durant les vacances d'été, 4 séjours (à partir de 33€ selon catégorie CAF & lieu d'habitation) au centre de vacances :

"LES AMBERTS" situé à GÉRAUDOT pour les enfants selon les tranches d'âge suivantes :

- 6 - 8 ans du 7 au 12 Juillet 2014
- 9 - 11 ans du 14 au 19 Juillet 2014
- 12 - 14 ans du 21 au 26 juillet 2014
- 15 - 17 ans du 28 Juillet au 2 Août 2014

Tous les dossiers (disponibles auprès des mairies de la Communauté de Communes et à l'hôtel communautaire) sont à envoyer exclusivement ou à déposer à la Communauté de Communes - 9 bis Place des Martyrs à ROMILLY SUR SEINE.

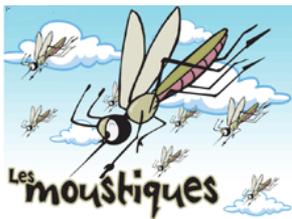
Les tarifs sont également applicables aux enfants dont les grands-parents résident sur le territoire. Les pièces à fournir sont :

- ✓ Photocopie du carnet de santé (vaccinations),
- ✓ Attestation de sécurité sociale,
- ✓ Justificatif de domicile,
- ✓ Fiche sanitaire de liaison,
- ✓ Certificat médical,
- ✓ Bons vacances (CAF, MSA...).



Pour tout renseignement, Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine
Tel : 03.25.39.53.56 - Mail : cc.portesderomilly@ccprs.fr.

INFO DÉMOUSTICATION



Fin mars, en levant les yeux au ciel, les habitants de Maizières ont pu remarquer un hélicoptère équipé d'une rampe survoler le village. L'engin était en train de procéder au premier traitement anti-moustiques de l'année. Le Syndicat Mixte Interdépartemental Aube Marne de Démoustication a en effet lancé la chasse aux larves des petites bêtes qui piquent.

Le prestataire qui est intervenu a répandu un insecticide liquide sur les surfaces immergées propices au développement des moustiques, en sachant que les larves étaient moins importantes que l'année dernière car l'eau s'était considérablement retirée en un mois.

Reste maintenant à ce qu'il ne pleuve pas trop. La réussite de cette campagne anti moustiques en dépend. Si l'eau remontait comme l'an dernier, il n'y aurait rien à faire, ça serait ingérable (faute de moyens financiers).

En revanche, si elle remontait de façon raisonnable, un nouveau traitement avec des granulés pourrait être réalisé, cette fois-ci, en raison d'une végétation plus abondante.

Il est à noter que le produit utilisé lors des traitements n'est pas nocif pour l'environnement. La matière active est le bacille de thuringe. Ce produit, qui n'est efficace que sur les moustiques au stade larvaire, a l'énorme avantage d'être très sélectif. Il est sans effet sur les mammifères, les oiseaux, les poissons, les batraciens et sur la très grande majorité des insectes et des micro-organismes.

En 2013, le coût s'était élevé à plus de 57 000 €, en comptant l'acquisition du produit et sa diffusion par hélicoptère.

La lutte anti-moustiques en zone urbaine vient compléter la démoustication en milieu rural.

Le moustique est le problème de tous : **PAS D'EAU STAGNANTE = PAS DE MOUSTIQUE**

Pensez à **COUVRIR, VIDER, JETER** tous les récipients pouvant contenir de l'eau stagnante aux abords de vos habitations : fosses d'aisance, bidons de recueil d'eau dans les jardins potagers, vieux pneus, vieux bassins abandonnés, gouttières, coupelles, boîtes de conserve, écuelles, vieilles casseroles, etc...



Vue du Pont de Seine le 9/mai/2013



Vue du Pont de Seine le 9/mai/2014

INFOS DIVERSES

Depuis le 8 avril 2014, six nouvelles chaînes gratuites de télévision en haute définition (HD) sont arrivées sur notre région.

Comment procéder à une recherche et mémorisation des chaînes ?	
<p>Cas n°1</p> <p>Vous avez un téléviseur TNT intégré Passez directement à l'étape 1.</p>	<p>Cas n°2</p> <p>Vous avez un téléviseur relié à un adaptateur TNT Allumez l'adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de l'adaptateur.</p>

Etape 1

Allumez le téléviseur à recherche automatique et appuyez sur la touche HOME ou MENU : un menu s'affiche sur l'écran.

Etape 2

Sélectionnez « INSTALLATION » ou « REGLAGE » ou « CONFIGURATION » ou « RECHERCHE » ou « SET UP ». si le menu propose « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».

Etape 3

Sélectionnez « CONFIGURATION AUTO » ou « RECHERCHE AUTOMATIQUE ». Attendez la fin de l'opération.

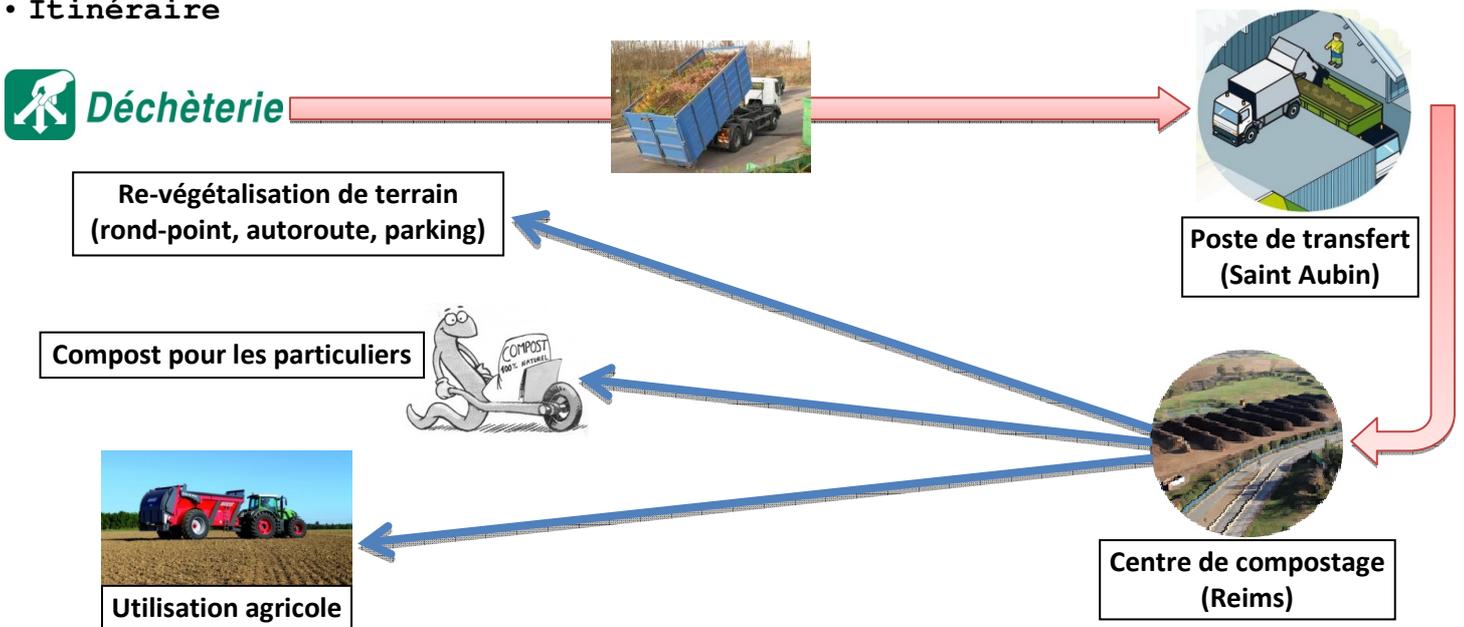
Etape 4

Vérifiez la présence de l'ensemble des chaînes gratuites de la TNT.

Si vous n'arrivez pas à retrouver vos programmes malgré la recherche et mémorisation des chaînes, vous pouvez contacter l'ANFR (l'Agence Nationale des Fréquences) par téléphone au 0 970 818 818 du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00, prix d'un appel local ou par internet sur www.recevoirlatnt.fr

Que deviennent nos déchets verts ?

• Itinéraire



• Quelques chiffres pour l'année 2013

- 1697 tonnes de déchets verts ont été collectées par la déchetterie soit 96 kg / an / habitant
- Le prix du transport vers le poste de transfert a été de 112 500€ / soit 111,90€ par enlèvement de benne + 28,60€ de traitement par tonne.
- Aucune recette n'est générée par les déchets verts pour la communauté de communes.



ÉTAT CIVIL DU 1^{er} DÉCEMBRE 2013 AU 31 MAI 2014

DÉCÈS



Le 17 décembre 2013

Marcel MIGNON



Le 27 janvier 2014

Francine LEMIEUX



Le 12 mai 2014

Claudine BALTAZART



Le 13 mai 2014

Daniel NIORE



Le 26 mai 2014

Jacques MATT



L'AGENDA

Dimanche 8 juin 2014

- 24^{ème} brocante de l'Étoile.

Vendredi 13 juin 2014

- Fête des écoles.

Dimanche 15 juin 2014

- Spectacle de danses et chants africains au profit de l'association "ANGÉLUS 3", de 14h à 19h sur l'ancien stade

Dimanche 22 juin 2014

- Concours officiel de tir à l'arc extérieur sur le nouveau stade à partir de 9h.

Samedi 28 juin 2014

- Tournoi de foot jeunes à partir de 14h au stade
- Concert de la Renaissance à 21h à l'Église Saint Denis

Dimanche 29 juin 2014

- Tournoi de foot féminin à partir de 10h au stade

Samedi 5 juillet 2014

- "Nuit des Églises" à l'Église Saint Denis de 18h à 22h : visite en musique, visite du clocher et exposition organisée par l'équipe paroissiale et l'association Histoire et Patrimoine
- Tournoi de foot séniors en semi nocturne au stade

Dimanche 6 juillet 2014

- Cyclo la "Balade de l'Étoile" organisée par l'Étoile, départ à partir de 7h

Dimanche 13 et lundi 14 juillet 2014

- Fête nationale, un programme des festivités sera distribué.

Samedi 20 septembre 2014

- Concours de pétanque officiel en doublettes, organisé par l'Étoile, début 14h30.

Dimanche 21 septembre 2014 à l'Église Saint Denis

- Journée du patrimoine organisée par l'association Histoire et Patrimoine : exposition sur les commerçants anciens et actuels et sur les métiers de la bouche (expo prêtée par l'OTNVS, de 14h30 à 18h)

Samedi 18 et dimanche 19 octobre 2014

- Fête patronale.

Samedi 15 et dimanche 16 novembre 2014 à la Salle Polyvalente

- Exposition de peintures organisée par "La Maiziéronissime"

Mardi 11 novembre 2014

- Rassemblement place de la Mairie à 10h45, défilé avec la Renaissance, dépôt de gerbes au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Vendredi 21 novembre 2014

- Soirée beaujolais

Randonnée pédestre de "l'Enjambée de l'Étoile" : Dates et renseignements sur <http://www.etoile-de-maizieres.fr> ou ☎ 03 25 24 31 76

INFOS UTILES

Mairie : ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ☎ 03 25 24 83 07

Écoles : Renseignements école primaire : ☎ 09 62 51 25 86 / école maternelle : ☎ 03 25 39 05 95

Accueil de Loisirs "Les Galopins" : 6, rue des Ecoles ☎ 03 25 24 54 72

Restauration scolaire : Les inscriptions se font à l'Accueil de Loisirs ☎ 03 25 24 54 72

Ramassage tri sélectif : mardi 10 juin - mardi 24 juin - mardi 8 juillet - mardi 22 juillet - mardi 5 août - mardi 19 août - mardi 2 septembre - mardi 16 septembre - mardi 30 septembre - mardi 14 octobre - mardi 28 octobre - mercredi 12 novembre - mardi 25 novembre - mardi 9 décembre

Ramassage ordures ménagères : le **lundi**. Si le **lundi est férié**, ramassage le **mercredi**.

Vos poubelles ou sacs sont à sortir la veille au soir du jour de collecte (après 19h).

Votre poubelle n'a pas été vidée ? Votre sac de Tri Sélectif n'a pas été ramassé ? Votre poubelle est cassée ou détériorée ? : Appelez le 03 25 39 53 56

Pour plus d'infos utiles ⇒ le livret Bienvenue à MAIZIÈRES remis à jour régulièrement est disponible en mairie

Ce bulletin municipal vous appartient.

Si vous avez des informations ou des suggestions, vous pouvez en faire part aux membres du Comité de rédaction :

S. CHAUVE - B. MOYÉMONT - N. DURAND - V. NOBLET - N. GUILLEMINOT - P. NONAT - A. ROBIN - F. STÉVENNE.

Directeur de la publication : M. LAMY

Celui-ci paraîtra sur le site Internet privé du village <http://www.maizieres.net>

Sur ce site, vous trouverez aussi un aperçu des dernières infos, de la vie et de l'histoire de la Commune.